



Association Jenloise Des Amis De l'Eglise. AJADE

Dépositaire de l'héritage constitué par ses membres fondateurs issus d'anciennes familiales jenloises il y a plus de 60 ans, l'AJADE dont la continuité de ce que les anciens ont réalisé, entend soutenir les activités à caractère paroissial de la communauté chrétienne de JENLAIN, la diffusion et la promotion de la culture chrétienne, la sauvegarde du patrimoine religieux du village.

Femmes et hommes de générations confondues vivant au milieu de la population en toute humilité et respect d'autrui, ses membres ont l'ambition de perpétuer la tradition religieuse, d'assurer sa promotion et d'offrir simplement en partage les valeurs qui sont les nôtres.

Nous nous préoccupons de la sauvegarde de notre patrimoine religieux que nous avons reçu en héritage et avons assuré dans le passé le financement intégral de la rénovation complète d'un calvaire et de la grotte dédiée à ND de Lourdes située rue des Dames. Nous restons la dernière association de ce genre enregistrée en sous-préfecture des 28 communes du quercitain à poursuivre les objectifs que nous affichons.

Nous appelons de nos vœux à une prise de conscience collective pour préserver l'église de notre commune à l'instar de tant de localités environnantes.

Notre détermination est forte pour mener ce projet à son terme avec toutes les personnes de bonne volonté et en partenariat étroit avec toutes les collectivités territoriales concernées ainsi qu'avec les organismes patrimoniaux afin de rechercher les financements nécessaires à la réalisation de cette opération de grande ampleur.

Une grande espérance est née en 2019 lors d'une rencontre avec les responsables régionaux de la Fondation du patrimoine et du Parc naturel régional de l'Avesnois, la municipalité et les membres délégués de l'Ajade sur la base des préconisations d'une étude réalisée par un architecte du patrimoine de notre territoire qui à la demande de la Commune propriétaire de l'édifice, a établi un diagnostic du bâtiment et estimé le coût de différents phasages de la rénovation de notre église. Lors de cette rencontre les responsables de la Fondation du patrimoine ont demandé un complément d'expertise sur le bon état de la charpente ce qu'un nouvel examen a confirmé.

Ce faisant le conseil municipal de l'époque a donné son accord pour autoriser Monsieur le maire à déposer une demande d'attribution du label de la Fondation du patrimoine et à régler des frais de dossier ce qu'il a fait.

Hélas malgré le volontarisme manifesté pour cette opération d'envergure, nous déplorons son non aboutissement non à cause de la passivité de la collectivité mais de l'absence d'actualisation du dossier technique qui en est l'auteur.

Nous gardons cependant beaucoup d'espoirs pour la reprise de ce projet en lieu avec la Fondation du patrimoine jusqu'à son aboutissement comme l'ont fait beaucoup de communes de l'Intercommunalité du pays de Mormal alors qu'elles ne disposaient pas d'associations comparables à la nôtre pour la recherche de financements participatifs complémentaires. Nous sommes toujours disponibles à nous y engager.

Fortifiés par cette espérance, nous allons poursuivre nos actions, maintenant le lien habituel parmi les autres entre habitants.

Pour le comité son président
Dominique Gazet Tel 03 27 49 78 74